



4èmes Journées nationales de France urbaine

Nantes, 9 et 10 septembre 2021

Jeudi 9 septembre 2021 – 16h00-17h30

Atelier n° 8 : Santé mentale

Responsables France urbaine : Emmanuel Heyraud / Jean Deysson

Intervenants :

- **Grégory DOUCET**, maire de Lyon, co-président de la Commission « Santé » de France urbaine ;
- **Emile-Roger LOMBERTIE**, maire de Limoges, co-président de la Commission « Santé » de France urbaine ;
- **Marie-Caroline BONNET-GALZY**, présidente du Conseil d'administration de Santé Publique France ;
- **Marie-Christine STANIEC**, adjointe à la maire de Lille, Vice-présidente du Réseau Français des Villes Santé OMS ;
- **Rachel BOCHER**, psychiatre, chef de service au CHU Nantes ;
- **Françoise TENENBAUM**, vice-présidente de Dijon Métropole en charge de la santé, de la solidarité et des politiques sociales ;
- **Frank BELLIVIER**, délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie.

Problématique : Comment construire une approche globale de la santé avec les territoires ?

La pandémie COVID 19 et les confinements successifs ont mis à rude épreuve l'état de santé mentale de la population, notamment des plus fragiles (précaires, isolés, personnes âgées, migrants, etc) et des plus exposés (soignants, aidants, agents publics, métiers de première ligne, caissières, livreurs, etc...). Le mal-logement, le décrochage scolaire et numérique, la consommation d'alcool, de tranquillisants et de stupéfiants, les violences intrafamiliales ont connu une augmentation qui reste à objectiver. L'anxiété générale s'est accrue, face à la peur du virus mais aussi de ses conséquences économiques et sociales vécues ou anticipées.

Les centres médico-psychologiques ont connu une recrudescence de consultations, notamment de patients nouveaux. Les territoires les plus en difficulté (quartiers prioritaires, rural isolé en décrochage économique...) ont été les plus touchés. Cette réalité ancienne, exacerbée par la crise, invite à réinterroger la responsabilité directe des territoires dans la construction d'une santé globale qui, comme l'a défini l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), constitue un état de « *bien-être physique, mental et social complet* » et mobilise l'ensemble de leurs compétences (logement, transport, transition écologique, etc.).

Dès lors, quelles actions peuvent être mises en œuvre à droit constant ? Quelle nouvelle organisation sanitaire territoriale construire, pour une approche globale de la santé, à partir de territoires ensembliers et fédérateurs ? Quel rôle pour les élus locaux dans la déclinaison de politiques sanitaires et de prévention transversales, intégrées et ajustées aux besoins et spécificités des populations ?

Déroulé :

L'atelier sera divisé en trois séquences réparties comme suit :

Séquence introductive par **Grégory DOUCET**, Maire de Lyon et **Emile-Roger LOMBERTIE**, Maire de Limoges : 10 mn

1. Les territoires urbains en première ligne pour construire un écosystème favorable à la santé physique et psychique de leurs habitants : enseignements de la crise – 30 mn
 - Avec les interventions de **Marie-Caroline BONNET-GALZY**, Présidente du Conseil d'administration de Santé Publique France et de **Marie-Christine STANIEC**, adjointe à la mairie de Lille, Vice-présidente du Réseau Français des Villes Santé OMS qui a publié le 30 mars 2021 une déclaration alertant sur « l'impact de la crise sanitaire sur la santé mentale des Français ».
 - Réactions de la salle
2. Pour une coopération renforcée entre Etat et territoires en matière de santé mentale : quelles perspectives pour demain ? 40 mn
 - Avec les interventions de **Frank BELLIVIER**, Délégué interministériel à la santé mentale sur la déclinaison territoriale de la feuille de route du Gouvernement, **Françoise TENENBAUM**, Vice-présidente de Dijon Métropole, sur l'élaboration d'un conseil local de santé mentale à l'échelle métropolitaine et **Rachel BOCHER**, psychiatre, chef de service au CHU Nantes sur la coopération avec les praticiens et notamment le soutien aux plus jeunes ;
 - Réactions de la salle

Conclusion de **Grégory DOUCET** et **Emile-Roger LOMBERTIE**, co-présidents de la Commission « Santé » : 10 mn